

MAIRIE
4, place de l'Eglise
87510 SAINT-GENCE
Tél. : 05-55-75-86-05
Fax : 05-55-08-09-87
Mail : mairie.saintgence@wanadoo.fr

Heures d'ouverture

Lundi	9h à 12h	13h30 à 18h
Mardi	9h à 12h	13h30 à 18h
Mercredi	9h à 12h	
Jeudi	9h à 12h	13h30 à 18h
Vendredi	9h à 12h	13h30 à 18h
Samedi	9h à 12h	

2007

n° 4

BULLETIN MUNICIPAL

imprimé en mairie, le 10 décembre 2007

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 novembre 2007	4
Informations municipales	11
Le recensement	12
Les nouvelles technologies	14
La liste électorale	19
Le service national	19
Les colis des Aînés	19
Les maisons illuminées	19
La distribution de compost	19
Télobus	19
Aide au logement ADIL	21
Les Ecoles	22
Vie de Saint-Gence	23
SIEPEA	24
A.S. ST GENCE	25
CLUB DES AINES	26
CHORALE MELODIA	27
SGAPE	28
EN K DANSE	29
VELO CLUB	30
FNACA	31
COMITE DES FETES	32
L'ESSAGE	33
ATHLE	34
ACCA	35

LE MOT DU MAIRE

En présentant les vœux du Nouvel An, il est coutume de dresser le bilan de l'année écoulée et d'exposer les projets à venir.

Les prochaines élections municipales qui auront lieu les 9 et 16 mars 2008 ne le permettent pas, mais je suis sûr que vous ferez vous-mêmes, le constat de l'évolution qui a eu lieu dans notre commune durant les années de ce présent mandat.

Aussi, c'est très simplement que je vous souhaite de passer un Joyeux Noël et que 2008 soit pour vous tous une très très bonne année.

Bonne année à vos familles, à ceux qui vous sont chers. Que vos vœux soit exaucés et surtout gardez tous une bonne santé.

Roger MERIGAUD

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2007

Présents :

M. Roger Mérigaud, Maire,
MM. Jean-Paul Mariaud, Alain Delhoume, Jean-Paul Gadaud et Serge Roux, adjoints,
Mme Joëlle Clavaud, MM. Christian Dubreuil Jean-Pierre Floc'h, Richard Fourton, Rémy Goursaud, Jean-Michel Lévêque et Henri Thomas.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Floc'h

Comptes rendus de réunions

Conseil d'école de l'école maternelle

- Effectifs :

Classe de Mme Soula : 28 petits, Melle Mérillou, Atsem.

Classe de Mme Silou : 7 petits et 12 moyens, Mme Nicolas, Atsem.

Classe de Mme Leysenne : 19 moyens, Melle Goursaud, Atsem.

Classe de Mme savignat : 26 grands, Mme Madehors Atsem.

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole :

Inscrits : 145 Votants : 92

Exprimés : 83 Blancs ou nuls : 9

Sièges à pourvoir : 4

Sont élus, quatre titulaires : M. Mathieu Taillade, Mmes Céline Cothenet et Sophie Dousson, et M. Patrick Doudet et une suppléante, Mme Laëtitia Marchand.

- Le projet d'école s'intitule « Vivre, apprendre ensemble et se construire »

Cette année, les projets communs porteront sur l'alimentation.

- Le loto organisé par l'association des parents d'élèves aura lieu le 24 novembre 2007, la fête de Noël se déroulera le 21 décembre et un spectacle de marionnettes intitulé « Le tiroir magique » sera présenté par la Compagnie Théâtrale Dilusia.

Le Conseil Municipal rappelle qu'il est favorable à une fête commune à l'ensemble des enfants des 2 écoles afin que tous, petits et grands partagent un vrai moment de fête. Le goûter qui suit le spectacle pourra être pris par les enfants de la maternelle dans leur classe.

- Une association loi 1901 a été créée afin de gérer la coopérative scolaire.

- Les participants au conseil d'école se sont montrés satisfaits des travaux effectués pendant les vacances.

Conseil d'école de l'école primaire :

- Effectifs :

Classe de Jean Faugeras : 21 CP

Classe de Brigitte Rabache : 19 CP/CE1

Classe de Françoise Bourdarias : 24 CE1
Classe de Nathalie Maumy : 19 CE2
Classe de Frédéric Maumy : 25 CM1
Classe de Laurent Champeymont : 29 CM2
Christiane Gineste est employée de vie scolaire, Charlotte Dacoury, assistante d'éducation (6 heures/semaine financées par le SIEPEA pour les deux écoles) et Delphine Nicolas assure le temps de décharge du directeur le mardi.

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole :

Inscrits : 232 votants : 141

Exprimés : 132 Blancs ou nuls : 9

Sièges à pourvoir : 6

Quotient électoral : 22

Ont obtenus :

Liste Raymondaud : 91 soit 4 élus

Liste Gentil : 41, soit 2 élus

Sont élus, six titulaires : Mmes Sophie Raymondaud, Patricia Lansade, Claudine Battiston, M. Laurent Madrange, Mme Pascale Gentil et M. Franck Bernard,

Et six suppléants :

Mme Béatrice Léandris, M. Régis De Angeli, Mmes Corinne Dupuis, Mireille Parvery Sonia Staali et Laetitia Marchand.

- Le conseil d'école a abordé le fonctionnement de la garderie. Un problème de surveillance des enfants existe entre la fin des cours et le début des activités organisées par le SIEPEA. Il est proposé d'essayer d'avancer le démarrage de ces activités. En ce qui concerne la pause méridienne, il est fait état de certaines difficultés pour que les enfants qui mangent en dernier puissent disposer d'un temps de détente après le repas. Une solution est actuellement expérimentée. Elle consiste à faire rentrer les enfants au fur et à mesure des places libres et non classe par classe, elle semble donner satisfaction.

- S'agissant de la fête des écoles de fin d'année scolaire, les parents d'élèves ont donné leur accord pour organiser cette fête en collaboration avec les maîtres et la municipalité.

- Pour la première fois depuis très longtemps, des enfants ont participé aux cérémonies du 11 Novembre et ont lu des extraits de lettres de « poilus ». Cette manifestation était très

émouvante et le Conseil Municipal tient à remercier ces enfants et leurs maîtres pour cette initiative.

SIEPEA

Syndicat Intercommunal pour l'Enfance, la Petite Enfance et l'Adolescence.

- Le Contrat Enfance et Jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement pour améliorer l'accueil des enfants et des jeunes jusqu'à 17 ans, il a été signé entre la C.A.F. et le S.I.E.P.E.A. et couvrira la période 2007-2010. Il permettra de financer un deuxième intervenant dans le cadre du lieu Accueil Enfants-Parents et un poste de coordinateur de l'ensemble des activités du S.I.E.P.E.A.

- Une réunion avec les associations des trois communes a été organisée fin octobre, l'objectif était de permettre aux associations de présenter leurs activités et de rechercher des partenariats.

Le Vélo-Club de Saint-Gence et l'ESSAGE sont parties prenantes pour organiser des activités péri-scolaires.

- Avec la participation de la DRAC, de la DRDJS et de la CAF, le Projet Educatif Territorial aura pour grand thème « Patrimoine et découverte ».

- Halte garderie : la maison de retraite de Nieul avait été sollicitée pour confectionner les repas des enfants, mais aucune solution n'a pu être trouvée. D'autres solutions sont à l'étude mais les contraintes techniques sont très importantes (fabrication de quelques repas, transports, chaînes de chaud et du froid ...).

La directrice, Mme Audevard va quitter ses fonctions prochainement, son remplaçant sera désigné courant décembre.

Portage des repas à domicile

A compter du 1^{er} janvier, le service de portage des repas ne sera plus assuré par la maison de retraite de Nieul, cependant ce service sera toujours offert aux bénéficiaires actuels mais sous une autre forme

Formation par le C.L.I.C.

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique - 12, rue du 8 mai 1945, 87510 Nieul - 05-55-75-69-44

Les employées de maison du canton ont suivi une formation pour la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Aides à l'habitat

Il est rappelé que des aides financières pour les personnes âgées existent afin d'améliorer leur habitat. Le C.L.I.C. aidera à élaborer leur dossier, ne pas hésiter à se faire connaître à la mairie.

Contrat de Pays

Dans le cadre du volet territorial du contrat de plan, les dossiers présentés par les Pays ont fait l'objet d'un premier examen. Les communes de Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac ont présenté une demande de construction d'un gymnase déjà évoqué à l'occasion des réunions intercommunales entre les 3 communes. Lors de la dernière qui s'est déroulée le 12 novembre 2007, il a été décidé de confier le suivi du dossier au SIEPEA. Une esquisse réalisée par l'ADAC a permis d'évaluer le coût d'une telle structure, l'investissement s'élèverait à 3 millions d'euros, le fonctionnement annuel à près de 80 000 €. Un groupe de travail s'est constitué afin de suivre ce projet.

SIVU

Ce syndicat intercommunal qui met en commun les moyens en matériel entre Saint-Gence et Veyrac, a décidé l'achat de deux lames de déneigement et de deux distributeurs de sel tractés.

Finances

Jean-Paul Mariaud présente un point sur la situation budgétaire au 19 novembre. Le budget s'exécute conformément aux prévisions

En ce qui concerne les dépenses de personnel, on devrait être en deçà des prévisions d'environ 4 à 5%, par contre la situation est un peu plus tendue sur les dépenses de gestion courante, mais une partie des dépenses liées à des PVR sera récupérée par des recettes en 2008. En outre, il convient de rappeler que les coûts liés aux dépenses de voirie et notamment l'utilisation du personnel

communal sont remboursées à la commune par Limoges-Métropole. Des incertitudes demeurent sur le montant des charges transférées notamment suite au transfert de l'assainissement à la communauté d'agglomération, cette situation transitoire peut entraîner des décalages dans les remboursements.

Un point doit être fait suite à la commission d'évaluation des transferts de charges du 15 novembre qui fixe le montant à verser pour notre commune à 114 269€ et aux contreparties qui seront arrêtées en conseil communautaire. Le Conseil Municipal vote la délibération qui permet de valider le montant de l'estimation de ces charges.

En dépenses d'investissement, il n'y aura que des coûts relatifs aux études en ce qui concerne la construction de l'école maternelle dont la date de démarrage des travaux est retardée. Le coût de l'équipement informatique des écoles est légèrement supérieur aux prévisions mais la participation de l'agglomération sera également revue à la hausse (50% des dépenses). L'agrandissement de la halte garderie revient également un peu plus cher que les estimations du fait des travaux complémentaires réalisés (pose d'une VMC).

Les subventions correspondant aux travaux réalisés ont été demandées pour pouvoir être rattachées au budget 2007. A ce jour, il n'y a pas eu de recours à l'emprunt mais une partie des 308 000€ inscrits au budget devrait être utilisée pour la fin de gestion.

Le Conseil vote les décisions budgétaires modificatives qui ont essentiellement pour objet d'équilibrer la répartition des crédits sur les différentes lignes en fonction des dépenses constatées. Cela porte sur 23 000€ sur le budget de fonctionnement et sur 77 820€ sur le budget d'investissement où l'on enregistre l'annulation des crédits inscrits pour la réalisation des réseaux entre la Gagnerie et le Camp de César qui, dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à l'agglomération, sont pris en charge par Limoges Métropole.

Le conseil vote les nouveaux tarifs pour 2008 en hausse moyenne de 2 %.

Tarifs communaux

A noter que la modification du barème fiscal (suppression d'une tranche d'imposition avec modification des tranches restantes) augmente le nombre de familles pouvant bénéficier d'une participation aux séjours de vacances.

Le Conseil Municipal valide également le changement d'un des 3 photocopieurs, une étude comparative des différentes solutions sera réalisée en envisageant la possibilité d'un équipement en photocopieur couleur.

Le Conseil vote la délibération fixant l'indemnité de conseil du Trésorier.

Il fixe également le montant au m² des PVR en fonction du coût réel des travaux, soit 1,45 €/m² pour les travaux du Chemin de l'Oppidum et 1,33€/m² pour la Châtre.

Logements vacants

Les propriétaires qui souhaitent rénover des logements vacants pour les louer peuvent obtenir des aides de Limoges-Métropole et de la commune. Ces aides s'ajoutent aux aides offertes par l'ANAH.

Les personnes intéressées doivent contacter la mairie.

Assainissement collectif.

Après appels d'offre, les marchés relatifs à la réalisation de l'assainissement collectif du secteur de la Châtre ont été passés par l'agglomération. Le lot n° 1 qui concerne la réalisation du point de traitement été attribué à ACTREAD ET CAILLAUD et le lot n° 2 qui concerne la réalisation des réseaux collecteurs à DOUSSAUD-HEBRAS.

Les travaux devraient commencer rapidement.

Les Avant Projets Sommaire pour l'assainissement des villages des Monts, du Boschaudérier et du Theil ont été remis à la commune par Limoges-Métropole qui est en charge de l'assainissement.

Enrichissement des document cadastraux.

Grâce à l'agglomération, nous avons pu bénéficier d'un outil informatisé pour gérer les plans cadastraux. La numérisation des bases permet d'avoir des données sur les réseaux. De plus, les éléments relatifs au relief vont être intégrés sur les documents graphiques.

Installation d'activité commerciale.

Un agent commercial recherche une grange avec possibilité de logement à proximité. Merci de faire connaître d'éventuelle proposition à la mairie.

Point sur les travaux

- La nouvelle signalisation routière demandée a été installée à la Châtre.

- Les travaux réalisés à l'église ont été réceptionnés. Un dispositif de chauffage sera installé, les devis ont été demandés. Une nouvelle tranche de travaux est programmée pour 2008 : réparation de la cloche et travaux complémentaires de restauration des murs de la chapelle sud.

- Une réception partielle des travaux de création de la deuxième tranche du lotissement de la Gagnerie a pu avoir lieu, une réception complémentaire est prévue d'ici la fin de l'année avec l'entreprise absente.

- Voirie du Clos : la première phase est terminée (chaussée). La réalisation des trottoirs se fera en février dès que le temps le permettra. Un problème de mise en conformité d'un accès avec le permis de construire subsiste pour une habitation. Le Conseil souhaite que le nécessaire soit fait rapidement afin de ne pas retarder les travaux.

- Ecole maternelle : les sondages archéologiques ont mis à jour des vestiges gaulois « qui seraient intéressants ». Le compte rendu des fouilles est attendu. Il est susceptible de prescrire des fouilles complémentaires.

- Les contacts ont été pris avec le SEHV pour relancer la réalisation de l'éclairage de l'aire de jeux. Ces travaux devraient être effectués au début 2008. Par contre l'éclairage du petit terrain d'entraînement donne totalement satisfaction, ainsi que les aménagements complémentaires réalisés (abris de touche et buts mobiles). Le district de Football a d'ailleurs réceptionné ces équipements.

- Les travaux de mise aux normes de la réserve incendie sont quasiment achevés. Une réception des travaux doit pouvoir être organisée dans les prochaines semaines.

- Le nouveau pont sur la Glane qui assure la continuité du cheminement piétonnier est en

cours de réalisation par les employés communaux. Il ne reste plus qu'à lui trouver un nom !

- L'élargissement d'une voie de circulation à la Croix des Charriers, rendu possible par l'accord unanime des riverains a été réalisé par les employés communaux. Il reste à modifier l'implantation d'un poteau EDF

- Les travaux d'aménagement du local de rangement pour l'athlétisme et le foot sont terminés. Il reste les façades à réaliser. Les travaux ont été effectués par les employés communaux.

Le Conseil se félicite de l'importance des travaux réalisés en régie grâce à la compétence et aux qualités des employés communaux.

Eclairage public

Afin d'assurer une meilleure sécurité, le Conseil donne son accord à l'installation d'un lampadaire à Senon au niveau du rétrécissement de la chaussée à proximité des HLM, à la Croix des Charriers sur la voie nouvellement créée et aux Cireigeaux.

Recensement

Il se déroulera du 17 janvier au 16 février 2008. Compte tenu du nombre de foyers, la commune a été divisée en 4 secteurs. (voir carte).

Les agents recenseurs recrutés sont Mmes Peyrot et Couturier et Melles Lapersonne et Delahaye. La coordination sera réalisée par Martine Puygrenier et Corinne Chambade.

Après avoir pris connaissance des sommes allouées par l'Etat pour réaliser le recensement, le Conseil Municipal décide de compléter cette somme afin de prendre en charges les frais de formation et de déplacement des agents recenseurs ainsi que les charges de travail supplémentaire résultant de la coordination.

Personnel

Sandra ABLANA et Annie NICOLAS ont terminé leur contrat d'accès à l'emploi (CAE), ces deux personnes seront recrutées sous statut de la fonction publique territoriale.

Daniel BERTOUT a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} octobre, une manifestation sera organisée le 30 novembre. Le conseil décide également de porter le temps de travail de Patricia Floc'h, responsable de la cantine de 32 à 35 H.

Demandes de subventions au conseil général

Pour 2008, le Conseil présente les demandes suivantes auprès du Conseil Général :

- Deuxième tranche de l'école maternelle
- Nouvelle tranche pour la restauration de l'église (cloche et chapelle sud).

Rencontre avec les associations

Des représentants du Conseil Municipal ont rencontré toutes les associations de la commune pour faire le point avec elles sur leur activité au cours des dernières années, leurs pistes d'évolution, les besoins qu'elles éprouvent et leurs demandes vis à vis de la municipalité. Ces réunions ont permis de constater que les rapports étaient bons. Il a été pris en note les différents projets et une discussion a pu s'élaborer sur l'utilisation de la maison des associations et du gymnase projeté à l'avenir.

Le conseil tient particulièrement à remercier l'ACCA pour sa participation active à la lutte contre les ragondins.

Etude sur le Patrimoine

La municipalité a été contactée par une étudiante en licence « Valorisation du patrimoine rural » qui envisage de réaliser un recensement exhaustif du patrimoine existant sur Saint-Gence dans le cadre d'un stage universitaire. Un accord de principe lui a été donné pour qu'elle travaille sur notre commune.

Chambres d'hôtes : de nouvelles dispositions réglementaires sont disponibles, à consulter en mairie.

Enquête publique : la commune de Saint-Gence est située dans la zone de chalandise d'un projet de création, sur la zone

industrielle nord de Limoges, d'un ensemble commercial comportant un magasin Leroy-Merlin et un magasin Alinea. Une enquête publique est ouverte jusqu'au 5 janvier 2008.

Date des élections : elles auront lieu les 9 et 16 mars. Nous serons concernés par les élections municipales et les élections cantonales puisque notre canton doit renouveler son conseiller général. Il est donc important de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2007.

Monuments protégés

Le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine procède actuellement à des études afin de reconfigurer la carte des périmètres de protection autour des sites classés.

Enquête sur la qualité des eaux : la nouvelle enquête prend en compte la protection des captages, l'assainissement non collectif et les eaux pluviales. Une réunion sur la qualité des eaux de la Glane se déroulera le 27 novembre à Rochechouart.

Visite de la salle polyvalente

La commission de sécurité a procédé au contrôle de la salle polyvalente, elle a été déclarée conforme.

Jurés d'assises : Virginie PREVOST a été retenue.

Election du conseil régional des jeunes : le Conseil Régional prépare le renouvellement du Conseil Régional des Jeunes. Tous les jeunes de 15 à 20 ans sont concernés. Toutes les infos sur le site www.region-limousin.fr

Barrières de dégel

Le Conseil Général a communiqué l'arrêté relatif aux barrières de dégel pour l'hiver 2007-2008.

Analyse à la cantine

Le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherches de la Haute-Vienne a procédé à l'analyse du plat préparé et servi à la cantine

le 15 octobre 2007. Aucun germe n'était présent.

Analyse de l'eau

La DDASS a procédé à l'analyse de l'eau distribuée à Saint-Gence. Résultat : eau d'alimentation conforme, à noter l'absence de chlore !

Les sapeurs pompiers ont testé les bouches et poteaux d'incendie situés sur la commune et vérifié les réserves incendie.

Démographie

L'INSEE a transmis les chiffres-clefs de l'état civil de Saint-Gence pour l'année 2006 :

- naissances : 30
- décès : 10

La SPA

Une campagne de stérilisation des chats et chattes est organisée en 2007, des tarifs préférentiels sont proposés par les vétérinaires.

La participation financière de la commune au fonctionnement du refuge-fourrière se monte à 0,18 €par habitant

Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 05 janvier 2008 à 18 H. A cette occasion, les lauréats des concours des maisons fleuries et des maisons illuminées seront récompensés.

Nouveau garage

Notez la réouverture du garage automobile repris par Félix Ablana. Il ouvrira ses portes le 2 janvier 2008.

Création d'une entreprise

Une nouvelle entreprise de « services à la personne » appelée *A2MICILE* est installée sur Saint-Gence. Mme Dijoux, la responsable recherche des personnes susceptibles d'effectuer des petits travaux chez les particuliers. La contacter au 06-86-70-14-30.

Concours des maisons illuminées

Comme tous les ans, le Conseil souhaite que les habitants participent aux fêtes de Noël et de fin d'année en illuminant leur maison. Le jury se déplacera avant les fêtes. Pour décorer sa maison, il n'est pas obligatoire d'utiliser un nombre important d'ampoules électriques. Le jury sera attentif à l'originalité et aux mesures prises pour économiser l'énergie (utilisation de LED par exemple).

Quelques infos !

Les nouvelles technologies

Internet et Saint-Gence

- **Beaucoup de documents administratifs** sont maintenant directement récupérables à partir du site internet de Saint-Gence :

<http://mairie-saintgence.ifrance.com>

Rubrique : *Documents administratifs*

On trouve tout ce qui concerne les demandes de cartes d'identités, de passeports, de permis de construire, de cession de véhicules, d'immatriculation, de déclaration de chiens dangereux ...

- Tous les renseignements concernant **le nouveau PLU** sont maintenant en ligne :

<http://mairie-saintgence.ifrance.com>

Rubrique : *Urbanisme*

On trouvera ici l'ensemble des rapports d'études ayant précédé l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), les enjeux et les orientations retenues, enfin le classement des différentes zones.

Deux cartes en couleur permettent de visualiser le zonage de l'ensemble du territoire communal (Attention, la carte détaillée demande un temps de transfert important).

- **Les infos en « temps réel »** sur le blog de la commune de Saint-Gence :

<http://saintgence.canalblog.com>

Les photos de la cérémonie du 11 novembre avec les enfants de CM2 de Laurent Champeymont et Jean Faugeras, le point sur les travaux du Clos, de la Gagnerie ...

Le Haut-Débit et les communes rurales

Quelques citations lues ou entendues :

- **Les travaux vont permettre à tous les foyers limousins d'avoir un débit d'au moins 2 mégabits d'ici juin 2007, date prévue de fin des travaux** (DORSAL, 06/10/2006)

- **Les engagements pour fin 2006 : 100 % des communes couvertes, 96 % de la population, 99 % des entreprises, 100 % des services publics (université, lycées, collèges, lieux de formation, hôpitaux, administrations...), 700 emplois induits ou créés pour la construction du réseau. Enfouissement de plus de 1000 km de fibres optiques. Un investissement de 85 millions d'euros sur 20 ans** (site internet du Conseil régional du Limousin).

- **Fin octobre, les antennes Wimax sont toutes posées, où sont les FAI ?**

- Proximao commercialisera les offres Wimax à partir de janvier 2008. **Vous pourrez découvrir les offres commerciales et les tarifs courant décembre 2007 pour les entreprises, les collectivités et les particuliers.**

Depuis quelques mois, nous sommes assaillis de messages nous expliquant que le Haut-Débit pour tous, au même prix, c'est pour demain. Mais quelle est la réalité aujourd'hui, alors que les travaux lancés par DORSAL et AXIONE arrivent à leur terme ? La question qui intéresse les habitants qui ne sont pas encore raccordés à l'ADSL est celle-ci :

Quand est-ce que j'aurai l'ADSL chez moi ?

Essayons de répondre à cette question simple, précise, directe.

L'ADSL qu'est ce que c'est ?

Une technologie récente qui utilise les fils du téléphone qui arrivent chez vous et qui vous permet d'utiliser Internet avec de débits importants (autorisant même la télévision). A titre d'exemple, aux débuts de l'Internet, on utilisait un modem analogique qui transmettait à 56 K, l'Adsl permet d'aller de 20 à 200 fois plus vite.

DORSAL, c'est quoi ?

C'est un projet collectif visant l'accès au haut débit des Limousins aux meilleures conditions sur l'ensemble du territoire du Limousin, en zone urbaine mais aussi en zone rurale pour tous, acteurs publics, entreprises, ménages, en prenant en compte les besoins de chacun au meilleur coût, par obligation contractuelle, donc à des tarifs équivalents à ceux des très grandes villes françaises au même prix pour tous, particuliers, entreprises ou collectivités, en zone urbaine ou rurale avec une grande diversité d'offres et la même innovation que dans les grandes agglomérations françaises. C'est un syndicat mixte qui regroupe toutes les collectivités du Limousin, il pilote le projet « Le Haut Débit en Limousin ».

AXIONE, c'est qui ?

C'est une société spécialisée dans « l'aménagement numérique des territoires ». AXIONE Limousin a été choisie par DORSAL pour créer sur le territoire régional une infrastructure de télécommunications utilisant différentes technologies, exploiter et assurer la maintenance de cette infrastructure et commercialiser des services haut et très haut débit auprès des opérateurs de télécommunications et fournisseurs d'accès.

Les travaux lancés par DORSAL, le syndicat mixte qui pilote le projet « Le haut-débit en Limousin » et AXIONE ont permis d'amener le haut-débit dans les NRA (noeud de répartition des abonnés) c'est à dire les centraux téléphoniques. Ce sont 1200 km de fibre optique qui ont été déployés, près de 70 points hauts équipés avec du matériel radio (Wimax et liaison hertzienne). Ce sont l'ensemble des professionnels, les établissements de formation, les établissements de santé, les sites publics (chef-lieux de canton, offices du tourisme par exemple) qui ont accès au haut débit ou au très haut débit, ainsi qu'une majorité de la population limousine. Mais cela ne règle en rien la situation des abonnés dont la ligne « *n'est pas éligible à l'ADSL* », parce qu'ils sont trop éloignés du central téléphonique ou parce que leur ligne a d'autres défauts.

Alors que font les habitants à qui on répond « votre ligne n'est pas éligible à l'ADSL » ?

Ils attendent le WIMAX, comme on attend le Messie !

Rappelons que le Wimax, c'est un super Wifi ! Une technologie qui permet à des habitants situés dans un rayon théorique de quelques dizaines de kilomètres autour d'une antenne placée sur un point haut de pouvoir utiliser les services de l'internet à haut débit et sans fil. Or depuis octobre, toutes les antennes Wimax prévues par Dorsal sont posées, celle qui pourrait nous concerner est située à Nantiat.

Les cartes que l'on peut consulter ici ou là au sujet de la couverture du département par les technologies ADSL ou Wimax sont inquiétantes. Il semble que beaucoup de zones rurales qui n'ont pas accès à l'ADSL (lignes téléphoniques non éligibles) risquent de ne pas avoir accès au Wimax. Proximao, Fournisseur d'Accès Internet (FAI) basé à Limoges et qui doit proposer des offres d'abonnement Wimax à partir de décembre 2007, indique que la commune de Saint-Gence « *n'est que partiellement éligible au Wimax* » !

Mais il faut pourtant comprendre que le Wimax ne va pas amener le haut débit dans tous les coins reculés de nos campagnes. Pour bénéficier correctement du Wimax, qui offre en théorie un débit de 2048 K, il faut que l'antenne d'émission (Nantiat, pour nous) et l'antenne installée chez l'abonné puissent se voir en ligne droite ! C'est-à-dire qu'aucun obstacle ne vienne s'interposer : pas de collines, pas de bâtiments, pas trop de végétation.

Le point à Saint-Gence

Les données suivantes sont à prendre avec précaution, en effet, nous avons réalisé des sondages en testant plusieurs lignes téléphoniques par village. Il est possible que des situations différentes existent ici ou là. **Nous aimerions d'ailleurs être informés de ces situations, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour nous les signaler !**

Ces tests ont été effectués avec un outil informatique disponible chez www.degrouptest.com et confirmés par www.elligibilite-adsl.com

- Une très grande majorité d'habitants de la commune peuvent se connecter à l'ADSL, avec des situations très différentes : les villages les plus proches des NRA (Les Monts, La Lande, Les Charriers) ayant accès à du vrai haut débit (2048K et plus), d'autres (Le Theil, Les Verdiers, Le Boschaudérier) devant se contenter de débit de moins de 512K.

- Problème sur le village du Theil, une partie du village ne **PEUT PAS** bénéficier de l'ADSL ! De plus, plusieurs lignes ont des tests positifs et malheureusement, en réalité l'ADSL ne fonctionne pas.

(Nous aimerions d'ailleurs être informés de ces situations, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour nous les signaler !)

Et dans l'avenir ?

Questionnés par nos soins, Dorsal et Proximao, le fournisseur local d'accès nous ont répondu :

Les habitants de Saint-Gence pourront-ils souscrire un abonnement Wimax et espérer avoir du 2048K ?

Proximao : Le seul arbitre, c'est le test sur site, néanmoins nous aurons une solution de vérification par logiciel courant janvier 2008. Autrement dit, nous pourrions avoir un indicateur avant vente, pour communiquer au client le potentiel de couverture dans sa commune.

Dorsal :

Les habitants ne bénéficiant que d'un débit de 512K ou de 1024K peuvent-ils espérer plus ?

Proximao : Sur les technologies ADSL, il est difficile de répondre de façon générale, nous pouvons étudier une solution au cas par cas. Pour les personnes éligibles au Wimax, la réponse est oui.

Dorsal :

Si, après le déploiement du Wimax subsistent encore des zones blanches (sans ADSL, sans Wimax), y aura-t-il d'autres solutions étudiées par Axione (Pont Wifi, NRA ZO ...) ?

Proximao : Nous ne pouvons pas répondre à la place de Dorsal ou d'Axione, mais ce qui est sûr de notre point de vue, des évolutions de couverture viendront forcément avec le temps. Rappelons-nous tout que l'axe initial du projet Dorsal est l'accès aux technologies Haut débit pour toutes les entreprises du Limousin, notamment dans les Zones d'activités et les Zones industrielles.

Dorsal :

Pour l'instant, Proximao est le seul fournisseur d'accès Wimax sur la Haute-Vienne, y en aura-t-il d'autres dans un avenir proche ?

Proximao : Deux opérateurs sont présents en Limousin, mais nous sommes le seul opérateur local à ce jour.

Dorsal :

En 2005, à l'apparition du Wimax, on parlait d'une portée de 50 km, maintenant, certains évoquent plutôt 20, voir 15 km, qu'en est-il ?

Proximao : À ce jour la distance varie entre 15 et 20 km entre le relais Wimax et l'antenne du client. Cependant nous sommes au début d'une nouvelle technologie, comme toute nouveauté il y a différente phase d'évolution, soyons patients...

Dorsal :

LISTE ELECTORALE

Les nouveaux habitants de la commune doivent se faire inscrire dès maintenant à la mairie pour pouvoir participer aux différents scrutins prévus l'année prochaine.

Ils doivent se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et se présenter à la mairie **impérativement avant le lundi 31 décembre**.

Les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 2008 doivent vérifier en mairie si leur inscription d'office sur la liste électorale a bien été effectuée.

SERVICE NATIONAL

Le recensement est obligatoire pour les filles et les garçons à 16 ans.

Vous devez vous présenter à la mairie avec le livret de famille de vos parents, le mois de votre anniversaire.

C'est une démarche qui permet de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, brevet des collèges, bac...) d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales.

COLIS DES AÎNES

Ils seront distribués par les Conseillers le samedi 22 décembre à tous les Aînés de la commune âgés de plus de 70 ans qui n'ont pas assisté au repas du 2 décembre.

MAISONS ILLUMINEES

Les plus belles illuminations de Noël seront récompensées lors de la cérémonie des voeux. Veuillez vous faire inscrire à la mairie.

DISTRIBUTION DU COMPOST

Une distribution de compost est proposée tous les vendredis après midi de 14h à 17h au centre de recyclage de Beaune les Mines.

Cette prestation est proposée gratuitement aux habitants de Limoges Métropole, moyennant la présentation de la carte d'accès aux déchetteries communautaires. En revanche, il s'agit exclusivement d'une distribution de **compost en vrac** (et non en sacs) réalisée mécaniquement.

En conséquence, seuls les véhicules particuliers munis d'une remorque pourront en bénéficier

TELOBUS

Télobus est un service de transport à la demande.

- Il amène le client à l'arrêt de ligne régulière du réseau TCL, « Maréchal Joffre » en face du collège Maurois qui permet la correspondance avec la ligne de trolley 6 et les lignes de bus 8-14-16-22
- Il faut s'inscrire pour avoir la carte TELOBUS au 05.55.34.87.47 (8h à 12h et 14h à 16h30)
- Il faut réserver la veille, au plus tard au 05.55.34.87.47
- Il faut se rendre à un arrêt prédéterminé et à l'horaire défini- un taxi viendra vous chercher
- Et cela coûte un ticket TCL par voyage (validité 2 heures) comme sur les lignes régulières de Limoges. Tous les titres de transport TCL sont utilisables



Syndicat Intercommunal Enfance Petite Enfance Adolescence Du Pays de Glane

Journée nationale
des Assistantes
Maternelles
Samedi 17 Novembre
2007

Ce jour là à partir de 15 h 00, à l'initiative du SIEPEA et organisée par Christelle RENAULT animatrice du Relais « AM STRAM GRAM » de Peyrilhac et en entente avec sa collègue Marlène du relais de Saint Jouvent, des assistantes maternelles des communes de Saint Gence, Veyrac, Peyrilhac et Saint Jouvent, avaient tenu à faire partager leur métier.



Sur le thème des ballons, enfants, parents et

assistantes maternelles se sont retrouvés au Mas Martin à Veyrac autour d'une braderie, d'une exposition de photos sur les activités des Relais, d'objets réalisés par les enfants, mettant en valeur le caractère très professionnel du métier d'Assistante Maternelle.

Les parents ont pu constater le rôle important de cet accueil à domicile dans le bien être et la coéducation de nos jeunes générations. En effet prenant en compte les rythmes et habitudes de l'enfant, des besoins des parents, tout en respectant les contraintes familiales de l'assistante maternelle, ce mode d'accueil demande des compétences, un savoir-faire et des qualités qui en font un vrai métier reconnu par un agrément et défini par un statut professionnel. Bénéficiant d'une formation organisée par le service de Protection Maternelle et Infantile du département, des avantages sociaux des salariés, d'un régime fiscal particulier et avantageux, ce mode d'accueil est le plus utilisé sur les communes du SIEPEA.

Un spectacle de l'association « les rêves d'Ondine » et de délicieuses pâtisseries préparées par les parents ont agrémenté cette après midi ou le clown Bigoudi après quelques tours de magie, a réalisé des sculptures sur ballons et maquillé les enfants.

Les représentants du SIEPEA du Pays de Glane ont remercié les animatrices des RAM Marlène et Christelle ainsi que les assistantes maternelles pour leur participation et l'organisation d'une telle manifestation, qui fait suite à la réunion du 26 octobre 2007 à Peyrilhac sur le métier d'Assistante Maternelle en présence de Mme Aymart puéricultrice de secteur.

Pour les élus des communes de Saint Gence, Peyrilhac et Veyrac, la mise en œuvre d'une politique jeunesse dynamique et adaptée aux attentes des populations, piloté par le SIEPEA est une priorité intercommunale en ce début de XXI siècle. Après la mise en place d'une Halte Garderie, d'un CLSH, ce relais Assistantes Maternelles complète parfaitement le dispositif petite enfance du syndicat intercommunal.

Ce moment convivial, s'est achevé dans la bonne humeur en partageant un goûter fort apprécié des petits, des grands et autour d'un pot de l'amitié.

Le Président du SIEPEA
Alain DELHOUME

Avis aux correspondants des associations

communales :

Si vous en avez la possibilité, pensez à utiliser l'adresse électronique de la commune : mairie.saintgence@wanadoo.fr pour transmettre vos contributions à publier dans le Bulletin Municipal.

Utilisez de préférence des formats courants (DOC, RTF, PDF) pour les éventuelles pièces jointes à votre courriel.

Merci d'avance.

LA VIE DE SAINT-GENCE

Les articles qui suivent sont publiés sous la responsabilité des associations qui les ont transmis.

**Toutes les associations de la
commune**

**Le conseil municipal et
le personnel communal**

Souhaitent

**Un Joyeux Noël et
une Bonne Année**

A tous les habitants